



DOULEUR POSTOPERATOIRE

ENSEMBLE, NOUS
SOMMES PLUS FORTS

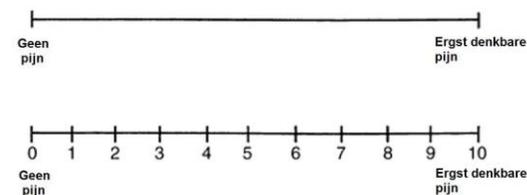
CHÈRE/CHER PATIENT(E)

Vous serez bientôt opéré(e) au CH Glorieux. Après une opération, vous pouvez vous attendre à différents effets indésirables. Une douleur postopératoire est l'un d'entre eux. Il s'agit d'une douleur aiguë qui témoigne d'un événement inhabituel survenu dans votre organisme, à savoir l'opération. Cette douleur peut être bien traitée et, en tant que patient, vous avez également un rôle à jouer. En l'absence de traitement adéquat de cette douleur aiguë, cette dernière risque en effet d'évoluer vers une douleur chronique. C'est la raison pour laquelle votre rôle est essentiel.

Quelques points importants :

ÉVALUATION DE LA DOULEUR

Après l'intervention, l'importance de la douleur sera régulièrement contrôlée dans le service. Vous pouvez attribuer à votre douleur un chiffre compris entre 0 et 10 ou en indiquer l'importance sur une « règle ». Dans les deux méthodes, 0 correspond à l'absence de douleur et 10 à « la pire douleur jamais ressentie ». Il est important que vous sachiez, en tant que patient, qu'il n'y a pas de mauvaise réponse. Il n'est en effet pas vraiment possible de « mesurer » la douleur et vous devez donc donner le score que vous ressentez ; il n'y a pas de mauvais score.



L'infirmier/ère notera votre score et, sur cette base, instaurera le traitement adéquat.

absl Werken Glorieux | ch Glorieux
Avenue Glorieux 55, B-9600 Ronse
T 055 23 30 11, F 055 23 30 22
www.azglorieux.be, info@azglorieux.be

13/01/2020
ALG02_FR

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS

Durant les premiers jours suivant votre opération, il est possible que vous receviez des antidouleurs à intervalles réguliers. Si vous ressentez encore une douleur, n'hésitez pas à le signaler. Le médecin et le personnel infirmier savent ainsi si la médication est suffisante.

Il est important de prendre rigoureusement les médicaments reçus après une opération, même si vous ne ressentez alors aucune douleur. Une crise de douleur pourrait survenir et être plus difficile à traiter.

Si aucun alitement ne vous a été prescrit, l'activité physique est un élément crucial du traitement. Bouger a un effet favorable sur la convalescence. N'hésitez également pas à signaler au personnel infirmier/au kiné/au médecin si la douleur est plus importante en bougeant.

D'autres méthodes permettent également d'apaiser la douleur. Par exemple : l'application de chaleur ou de froid, le massage des zones douloureuses.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le personnel infirmier ou le médecin du service. Ils peuvent avertir à tout moment l'anesthésiste ou l'infirmier/ère de la douleur.